

## **BULLETIN D'INFORMATION N° 8**

### **Séance du Conseil Municipal du 26 février 2009.**

#### **1) Vente de bois :**

Suite à la proposition formulée par la commission des affaires indivises, le Conseil Municipal décide de fixer à 12 € le prix du m<sup>3</sup> de bois issu des coupes en bordure de l'Ouzom.

#### **2) Prorogation du poste d'adjoint des services techniques :**

Le poste d'adjoint des services techniques est prolongé d'un an à compter du 1<sup>er</sup> avril prochain, soit jusqu'au 31 mars 2010.

#### **3) Recensement de la population 2009 :**

L'agent recenseur du district n°6 n'ayant pu poursuivre sa mission, il convient d'effectuer une nouvelle répartition des indemnités entre les trois agents qui ont accepté de poursuivre sa tâche. Ainsi, l'agent n° 1 percevra 952 € au lieu des 880 prévus ; l'agent n° 2 percevra 365 € au lieu des 1110 prévus ; l'agent n° 3 percevra 1011 € au lieu des 720 prévus ; enfin l'agent n° 4 percevra 1432 € au lieu des 1050 prévus.

#### **4) Indemnité du maire :**

Il est rappelé qu'au moment de sa prise de fonction, M. le Maire n'avait pas souhaité percevoir la totalité de l'indemnité prévue, conformément à son temps de présence partiel à la mairie. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, il occupe sa fonction de maire à temps complet et souhaite donc percevoir la totalité de l'indemnité prévue. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord. A compter du 1<sup>er</sup> février, M. le Maire percevra donc le maximum possible soit 1.455 € net au lieu des 1.162 € net perçus jusqu'alors.

#### **5) Comptes de la commune :**

En fonctionnement, le total des dépenses s'élève à 764.130 € ; celui des recettes à 1.117.804 €. Compte tenu du résultat 2007 reporté, le résultat consolidé est de 495.000 €.

En investissement, le total des dépenses réalisées s'élève à ~~807.559,90~~ € ; celui des recettes réalisées représente 657.357,89 €. En tenant compte du résultat 2007 reporté et des restes à réaliser, c'est un déficit de 316.101 € compensé par le résultat de fonctionnement.

Le Compte Administratif de la commune est approuvé à l'unanimité.

#### **6) Comptes assainissement :**

Pour la section fonctionnement, les dépenses représentent 27.779,40 € et les recettes 75.106 € pour un résultat excédentaire de 47.326,60 €.

Pour la section investissement, le montant des dépenses est de 543.969,02 et celui des recettes est de 316.861,12. Soit un résultat négatif de 227.107,90 €. En tenant compte du résultat 2007

reporté et des restes à réaliser, c'est un déficit de 28 785,30 € compensé par le résultat de fonctionnement Ces comptes sont également approuvés.

### **7) SDEPA : extension de réseau :**

Il est décidé de procéder à une extension aérienne du réseau électrique chemin de Bacole pour l'alimentation de deux maisons d'habitation. Le coût total est estimé à 2.650,67 € TTC. La part communale qui représente 525,65 € sera prise sur fonds propres.

### **8) Motion CELANESE :**

Après lecture de la motion, le Conseil Municipal décide d'apporter son soutien aux salariés de l'entreprise CELANESE et accepte donc la signature de la motion.

### **9) Soutien aux communes forestières :**

Le Conseil Municipal apporte son soutien aux communes forestières qui demandent le maintien des personnels de terrain ONF ; l'étalement des charges imposées à l'ONF ; l'intensification des politiques territoriales de la forêt et du bois ; le renforcement des moyens des communes forestières ; la mise en place du fonds de mobilisation annoncé par le ministre de l'agriculture.

### **Questions diverses :**

- M. le Maire est autorisé à demander des subventions pour des mises aux normes sécuritaires à la salle Jean Labarrère, un abri à l'école du Pont Latapie et la réalisation d'une aire de jeux.
- Le Conseil Municipal donne son accord pour une subvention de 500 € au Vélo Club Nayais qui organise prochainement sur notre territoire une épreuve cycliste consacrée à la catégorie juniors.

## **Quelques infos ...**

### **Soirée béarnaise :**

L'Association des Parents d'Elèves de l'école du Pont Latapie organise une soirée béarnaise ce samedi 7 mars à 20 h 30 à la salle de l'Isarce. Cette soirée, au cours de laquelle se produiront les chanteurs de Haut de Bosdarros , d'Arthez d'Asson et d'Asson, sera animée par le conteur Robert Touzet. Prix d'entrée : 5 € ; gratuit pour les moins de 12 ans.

### **Informatique et Internet :**

La Cyberbase de la CCVV viendra à Asson, dans les locaux de la mairie, une fois par mois à partir du mois de septembre. Dés à présent, les personnes intéressées par l'informatique et plus particulièrement par Internet, peuvent se faire connaître à la mairie. Des informations plus détaillées seront données ultérieurement.

### **Recensement de la population :**

Nous remercions les familles qui, par leur accueil, ont facilité le travail des agents recenseurs. Nous déplorons toutefois que certains foyers soient restés hermétiques à cet acte de civisme. Les réponses sont confidentielles ; elles ne sont en aucun cas utilisées par les services administratifs, pas plus que par les services fiscaux. Pour une commune, connaître sa population à un moment donné, est utile entre autres à la gestion de l'avenir, à l'évaluation

des besoins en fonction des âges, à l'obtention d'aides financières (la Dotation Générale de Fonctionnement est attribuée en partie en fonction du nombre d'habitants).

### **Collecte des ordures ménagères :**

Nous rappelons quelques dispositions de bon sens et de civisme :

- la collecte au porte à porte dans le bourg a lieu le mercredi matin ;
- pour les hameaux et les « écarts », la collecte a lieu le jeudi après-midi : il est donc souhaitable (pour des questions d'hygiène) que vous ne déposiez vos sacs poubelles dans la rue ou dans les containers qu'au dernier moment, le matin du ramassage.
- La collecte sélective (caisse jaune) est effectuée le vendredi matin.
- Une borne de récupération textile « le Relais », a été installée place St Martin près de la mairie. Vous pouvez y déposer des vêtements, linge de maison, chaussures, maroquinerie, peluches, etc. ... qui seront ensuite triés, donnés ou valorisés et ce en relation avec des associations locales Emmaüs, Croix Rouge).

### **Nettoyage de printemps :**

A l'initiative de l'association Asson Animation, il est proposé à tout assonnais qui le souhaite, de participer à une matinée qui sera consacrée au nettoyage (enlèvement de déchets) de chemins et sites sur la commune. Rendez-vous est donné aux volontaires le dimanche 29 mars devant la salle Jean Labarrère. L'opération, prévue de 9 h à 12 h et suivie d'un casse-croûte pris en commun, pourra toutefois être annulée si la météo est défavorable. La commune mettra le matériel à disposition et fournira l'intendance. Dans un souci de bonne organisation, les personnes désireuses de participer sont priées de se faire connaître au secrétariat de la mairie.



*Maddy nous a quittés...*

*Elle est partie sans dire au revoir, en laissant un sentiment d'inachevé ; ce n'était pas dans ses habitudes.*

*Elle laisse un grand vide autour d'elle : dans sa famille et dans la commune de Bosdarros où elle a passé sa jeunesse et sa vie professionnelle.*

*Elle laisse également un grand vide à Asson, dans l'équipe municipale et auprès du personnel communal. C'est ce que notre Maire, Patrick Moura, a traduit à l'occasion des obsèques dans son message à Maddy.*

*Maddy,*

*Quand au mois de juillet 2007 tu as accepté spontanément de te joindre à nous et de participer aux Municipales de 2008, tu as été immédiatement adoptée par le groupe. Ta bonne humeur, ton sens de l'humour, ton savoir, ta rigueur nous ont conquis. Nous avons tous beaucoup appris à tes côtés ; tu es très vite devenue un élément indispensable, un moteur de notre liste.*

*La suite on la connaît : tu as été élue et il était évident, pour chacun de nous, que tu étais la personne idoine pour occuper ce poste d'adjointe chargée des finances et du budget.*

*Dés lors, nous avons pu apprécier tes qualités : ton engagement au service de la commune, ta volonté d'aller de l'avant, ta disponibilité, ton enthousiasme. Nous avons aussi apprécié ton franc parler, ta droiture, ta spontanéité tes compétences sans faille dans tous les domaines de la gestion de la commune. Respectée et écoutée de tous les élus, quelques privilégiés du samedi matin ont apprécié ton rire, tes conseils, ta dimension humaine.*

*Tu as tendu un lien entre nos deux communes de Bosdarros et d'Asson ; ton expérience dans chacune d'elles a profité à tous.*

*Dire que tu nous manques est un euphémisme ; dans ta fonction d'élue et dans nos cœurs, tu ne seras pas remplacée.*

*Au revoir Maddy.*